



**Managers de la BDD**  
=  
**couteaux suisses ?**



Alors que le sujet des orientations stratégiques à horizon 2030 est lancé, le SU-UNSA estime qu'il est **temps de s'intéresser à un maillon essentiel de l'organisation de la BDD : le management de terrain** (DA, ADA, Responsables d'équipe pros et Responsable d'équipe CAGP, etc.). La CERA a trop l'habitude de considérer ses managers comme des couteaux suisses qui pallient quotidiennement les multiples dysfonctionnements et réparent à moindres coûts les conséquences de sa politique. Il est évident qu'un couteau suisse ne remplacera jamais une caisse à outils complète !

Combien de managers sont obligés de gérer plusieurs portefeuilles de clients sur des longues durées en raison de postes vacants ? A écouter la direction, cette situation n'est pas normale, mais ces managers ont accepté cette responsabilité. Pourtant, ont-ils de réels moyens pour contenir les démissions ? **Evidemment, non !**

Les managers, ont-ils une autonomie décisionnelle sur beaucoup de sujets concernant la gestion du quotidien ? **Non !**

Régulièrement, le SU-UNSA interpelle la direction sur la nécessité de fidéliser les collaborateurs par une meilleure reconnaissance, tout en donnant du sens à leur travail, et en changeant pour une animation commerciale plus vertueuse.

Le malaise des managers est réel. A l'instar des commerciaux qui jettent l'éponge, les managers finissent aussi par faire ce choix, préférant quitter l'entreprise ou s'orienter différemment.

**Que fera la direction lorsqu'il n'y aura plus de collaborateurs et de managers en nombre suffisant pour faire tourner la boutique ? Pour le SU-UNSA, il est plus que temps que la direction redonne ses lettres de noblesse à la fonction managériale de terrain. Il va bien falloir que la direction intègre la dimension humaine dans ses orientations stratégiques.**

**N'hésitez pas à nous contacter, le SU-UNSA a pour vocation de s'occuper de tous les salariés de la CERA ! [suunsa.cera@gmail.com](mailto:suunsa.cera@gmail.com)**

Ne restez pas seul(e), rejoignez les milliers d'adhérents du SU-UNSA pour faire entendre votre voix !



**PRÉADHÉSION** ou **ADHESION ICI**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Née le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Email perso (facultatif) : \_\_\_\_\_ Tél. perso (facultatif) :

date d'entrée dans le groupe : \_\_\_\_\_

Affectée à : \_\_\_\_\_ Code ES : \_\_\_\_\_

Emploi occupé : \_\_\_\_\_ Classification : \_\_\_\_\_ Temps de travail (%) :

**Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA.  
Mon numéro de téléphone pour être joint est le .....**

A.....Le.....Signature

**Coupon à retourner à [su.cera@sfr.fr](mailto:su.cera@sfr.fr)**

**Droit de rectification, informatique et liberté :** En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.